

La rentrée universitaire aura lieu le 23 septembre 2019

Séminaire sur les métiers de la médiation culturelle

**VENDREDI 7 DÉCEMBRE 2018 de 10h à 12h**

### Modalités de la sélection

Information sur le site de l'IUT :

[www.iut.u-bordeaux-montaigne.fr/etre-candidat/](http://www.iut.u-bordeaux-montaigne.fr/etre-candidat/)

Attention aux dates limites de téléchargement et de dépôt.

Après sélection des dossiers (l'admissibilité se fait sur dossier de candidature en fonction du projet professionnel, de la motivation, du parcours professionnel, de la connaissance de la profession et de l'expérience).

#### — Pour la formation initiale :

L'examen d'entrée se déroule sur une journée (une épreuve écrite de 2 heures de culture générale ayant trait au monde culturel, suivi d'un entretien individuel de 20 minutes) les 17 et 18 juin 2019 toute la journée. Il n'existe pas d'annales.

**Clôture dossier le 17 mai 2019**

**Retour dossier le 20 mai 2019**

**Résultat en juillet 2019**

#### — Pour la formation continue :

L'examen d'entrée consiste en un entretien individuel de 30 minutes où les candidats présentent leur projet individuel.

Entretiens les 11 avril, 14 mai, 20 juin, 9 juillet, 9 septembre 2019

Pour le dernier entretien du 9 septembre :

Clôture des dossiers le 30 août 2019

Retour des dossiers le 2 septembre 2019

#### Coût de la formation et renseignements

[khadidja.merahi@iut.u-bordeaux-montaigne.fr](mailto:khadidja.merahi@iut.u-bordeaux-montaigne.fr)

- Informations pratiques sur le site : [www.iut.u-bordeaux-montaigne.fr](http://www.iut.u-bordeaux-montaigne.fr)

# LICENCE PROFESSIONNELLE

## CoMédiA

en formation INITIALE  
et formation CONTINUE

### Conception de projets & Médiation Artistique et culturelle

**La licence professionnelle** est inscrite dans le réseau européen des formations à la culture ENCATC, European Network of Administration Training Centres. Elle a également pour partenaires le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, le Conseil départemental de la Gironde, le Pôle Culture Santé, l'OARA, l'IDDAC, le TnBA, l'association Musique de Nuit Diffusion, le Rocher de Palmer, les Arts au Mur-Artothèque de Pessac, le Musée d'Aquitaine, le Musée des Beaux Arts de Libourne, Pola, le Carré-Colonnes, Cap Sciences, la Manufacture CDCN...

## ■ Publics visés

La licence professionnelle est ouverte à toute personne titulaire d'un diplôme sanctionnant 2 ans minimum d'études supérieures ou d'un diplôme européen équivalent ou VAP85 ayant un projet professionnel argumenté par la connaissance du champs artistique et culturel, ayant satisfait aux épreuves de l'examen d'entrée.

## ■ Activités visées par diplôme

La licence professionnelle CoMédia permet au professionnel de participer à la conception et au montage de projets culturels. Il s'agit dans une phase de conception de projet d'envisager le positionnement stratégique du projet en fonction de son contexte, de mobiliser des artistes et des projets artistiques pertinents pour l'action, de construire des partenariats avec d'autres structures dans le contexte d'action. Le professionnel met ensuite en œuvre les projets sur le terrain, il est alors amené à rechercher des financements publics ou privés et à assurer le suivi administratif, technique et financier du projet. Son travail consiste aussi à valoriser le projet et à l'évaluer.

## ■ Compétences

**Pour mener à bien ces activités, le professionnel devra maîtriser les compétences suivantes :**  
**Construire** des outils d'observation et d'analyse du terrain, repérer les réseaux d'acteurs et les orientations politiques.

**Reconnaître** les enjeux artistiques contemporains et les différentes possibilités d'intervention des artistes.

**Repérer** les enjeux et les acteurs du contexte, identifier les publics.

**Comprendre** les attentes des organismes sollicités et adapter la demande sans dénaturer le projet.

**Construire** un budget réaliste, maîtriser les normes de présentation en vigueur en comptabilité.

**Maîtriser** le langage juridique minimum et les principes juridiques qui ont trait aux cas de figure les plus souvent rencontrés pour l'organisation d'événements culturels.

**Repérer** les différentes étapes de la conduite d'un projet en définissant les ressources à mobiliser et en envisageant les contraintes.

**Maîtriser** les outils de communication les plus pertinents en fonction de l'action à mener.

**Repérer et mettre en valeur** les points forts et les points faibles d'une action par rapport aux objectifs de départ.

**S'inscrire** dans une approche réflexive par rapport aux actions menées, aux ressources engagées et aux résultats obtenus.

## ■ Métiers

Ce professionnel spécialisé dans l'ingénierie culturelle, la production et la diffusion, travaille dans les services culturels de collectivités territoriales, des compagnies de spectacle vivant, des comités d'entreprise, des établissements ou services scolaires, des écoles de musique, des centres culturels, des associations culturelles organisant des festivals, des échanges culturels internationaux...

**Emplois accessibles :** Directeur ou assistant de direction de centre culturel ; Chef de projets (montages de projets culturels pour une association, une collectivité territoriale) ; Chargé de production artistique (programmations de spectacles ou d'expositions) ; Chargé de diffusion ; Administrateur (équipements culturels, associations, compagnies arts vivants) ; Responsable de service éducatif (musées, théâtre...) ; Médiateur culturel (musées, théâtre...) ; Chargé de mission en ingénierie culturelle ; Chargé de développement culturel (milieu urbain ou rural).

## ■ Organisation générale de la formation

Elle est organisée en 7 Unités d'Enseignement (UE) et 18 Modules (ECUE) :

### UE1 : Environnement institutionnel et politique 12 ECTS

ECUE 1 : Politiques culturelles/Culture et territoire

ECUE 2 : Institutions et programmes européens

ECUE 3 : Politiques de la ville et réseaux internationaux

ECUE 4 : Sociologie de la culture

### UE2 : Enjeux artistiques et culturels 6 ECTS

ECUE 5 : Mise en valeur du patrimoine

ECUE 6 : Enjeux artistiques et institutions : Arts visuels

ECUE 7 : Enjeux artistiques et institutions : Arts vivants

### UE3 : Conception et mise en œuvre du projet culturel 12 ECTS

ECUE 8 : Méthodologie de projet

ECUE 9 : Gestion et comptabilité

ECUE 10 : Cadres juridiques et administration du spectacle vivant et des expositions

### UE4 : Présentation et communication du projet 8 ECTS

ECUE 11 : Presse et communication du projet culturel et TIC

ECUE 12 : Méthodes de communication écrite et orale en milieu professionnel

### UE5 : Analyse de pratiques professionnelles 9 ECTS

ECUE 13 : Situation de l'emploi culturel – Techniques de recherche d'emploi

ECUE 14 : Préparation et analyse de stage

ECUE 15 : Méthodologie du diagnostic social et de la recherche action

### UE6 : Mise en situation professionnelle 6 ECTS

ECUE 16 : Projets tuteurés (formation initiale) ou

ECUE 17 : Ateliers d'entraînement à la recherche (formation continue)

### UE7 : Insertion professionnelle 7 ECTS

ECUE 18 : Stage et document de synthèse

Suivi de stages et suivi du document de synthèse

Ateliers collectifs et accompagnement individuel